

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Février 2025

Référence
2025_14

Objet de la délibération
Demande de participation financière du RPI Jussy Garigny Précý pour un voyage scolaire

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Date de la convocation
21/02/2025

Date d'affichage
21/02/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2025 et le 28 Février à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de MENARD Francine, Maire

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absent() ayant donné procuration :

Absent(s) : Absent(s) ayant donné procuration : M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas à M. CHANDAT David

Absent(s) : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : M. CHANDAT David

Objet de la délibération : Demande de participation financière du RPI Jussy Garigny Précý pour un voyage scolaire

Madame la Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention reçue pour participer au financement d'un séjour scolaire avec nuitées pour 2 classes du RPI Jussy Garigny Précý.

La commune d'Argenvières compte 2 élèves concernés par cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

décide de verser une subvention d'un montant de 100.00 € au RPI Jussy Garigny Précý pour le voyage scolaire à Meschers sur Gironde.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 4 Mars 2025
La Maire
Francine MENARD

Le Secrétaire de séance
M. CHANDAT David




Publicité des actes de la commune par publication papier le : 04/03/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 04/03/2025

